

mise à exécuter une mesure aussi odieuse.

« Enfin, les gendarmes ont pénétré dans le sanctuaire des filles du Seigneur, et nous avons vu les pauvres victimes, coupables d'être fidèles à leur serment, saisies par ces mêmes hommes, habitués à ne sévir ainsi que contre des prostituées et des voleurs, passer devant le seuil, dans le vestibule, une à une, pour se rendre au parloir. Un instant après, elles franchissaient le seuil, pâles, mais l'air résigné, soutenues par de pieuses dames appartenant à nos familles les plus recommandables. Dans le nombre des pauvres Sœurs, s'en trouvait une en état de paralysie, portée par huit dames; deux autres, malades ou évanouies, étaient également soutenues et portées par des femmes.

« Quand le triste cortège a défilé dans la rue, des fleurs et des couronnes ont été jetées des croisées sur les chastes filles de la résignation et de la fidélité. Les cris : *Vive la religion ! vive la foi !* se sont fait entendre au loin, en dépit des soins que l'autorité avait pris pour écarter la foule. Le cortège des pauvres victimes s'est rendu chez M. Chaudon, conseiller municipal et conseiller de ces dames, dont la conduite a été si admirable de dévouement et d'énergie; de là elles ont été transportées, dans des voitures mises à leur disposition, à l'Archevêché.

« Durant tout le trajet de chez M. Chaudon jusqu'à l'Archevêque, les acclamations du peuple ont constamment suivi le cortège. On eût dit une marche triomphale, et les persécutées, toujours inspirées par leur angélique humanité, ne pouvaient parvenir à calmer, par de modestes et saintes paroles, l'enthousiasme qu'elles excitaient partout malgré elles.

« Les cris : *Vivent nos bonnes Sœurs !* ont redoublé quand elles sont entrées dans l'Archevêché; — une partie de la foule s'est précipitée à leur suite dans la cour; — mais un respectable ecclésiastique qui se trouvait là n'a eu qu'un mot à prononcer pour faire évacuer à l'instant les abords de l'hôtel de notre prélat aux braves gens, qui voulaient encore dire un dernier adieu à la providence du pauvre. »

— Les accidents se succèdent avec une affligeante rapidité. On nous dit que le tonnerre tomba, dimanche matin, dans le village du Vaudreuil et y mit le feu. Deux maisons furent réduites en cendres.

— Trois maisons ont été la proie des flammes aux Tanneries samedi dernier. Malgré l'éloignement, les pompiers s'y sont rendus et n'ont pas peu contribué à arrêter les progrès de l'incendie.

— L'armée anglaise vient de perdre un de ses premiers généraux : Son Excellence Sir Richard Downes Jackson, commandant des forces de l'Amérique Britannique, est mort hier matin presque subitement, âgé de plus de 70 ans. Il y avait 51 ans qu'il était dans le service militaire. Sir Richard était sur le point de retourner en Angleterre. Il attendait pour partir, l'arrivée de son successeur Lord Cathcart.

— M. Grieve, membre du parlement pour la ville des Trois-Rivières, et gendre de l'honorable M. Bell, est décédé le 2 du courant. Sa mort laisse une vacance dans la représentation.

MM. Viger, Gury et Turcot sont, dit le *Québec Gazette*, les candidats dont on parle comme devant remplacer M. Gieves.

Décédée à Berthier, au presbytère, le premier juin, à l'âge avancé de 89 ans et sept mois, Dame MARIE FRANÇOISE SIMARD, veuve de feu Gabriel Gagnon, et mère du révérend Messire Gagnon, archiprêtre et curé de Berthier.

Il est peu d'exemples d'une vie aussi longue et aussi bien fournie de toutes les vertus que demandent la religion et l'honneur. Elle fut toujours l'exemple de ceux qui eurent l'avantage de pouvoir l'apprécier; et par cette bonne et franche gaieté du bon vieux temps, et cet esprit toujours présent, qui n'a pas besoin pour assainissement de cette éducation subtile et recherchée qui donne l'usage du grand monde à ceux qui n'en ont point, elle fut toujours au milieu du grand cercle d'amis de Messire Gagnon, un véritable ornement dont on remarquait aisément l'absence. Comme la vraie piété est inséparable de l'amour des pauvres, il n'est pas besoin de dire qu'elle en était la providence, toujours veillant à leurs besoins avec cette délicatesse et ce discernement qui sont le fond d'une charité bien entendu. Enfin toute sa vie ne fut qu'une longue suite de vertus et de bonnes œuvres qui en faisaient un ange sur la terre et dont elle est, sans aucun doute, couronnée dans la demeure éternelle où rien ne reste sans récompense.

Les magnifiques funérailles qui terminèrent son passage sur la terre, témoignent du haut respect de M. Gagnon pour une mère si digne de sa tendresse,

et le concours nombreux des Messieurs du clergé et des fidèles de la paroisse et des alentours prouvent l'estime dont elle jouissait à juste titre. Le service funèbre fut chanté par Sa Grandeur Mgr. Gaulin, évêque de Kingston, et le dépouilles mortelles furent déposées dans les voûtes de l'église.

Oui mon Dieu, vous êtes la seule joie véritable et vous donnez à votre ami un cœur tranquille : *Tu facis cor tranquillum et pacem magnam, latitiamque festivam—Imit. Christi.* Communiqué.

INCENDIE DE QUÉBEC.

On écrit au *Canadien* :

Ce matin on a extrait des murs de l'église de St.-Roch de Québec le cœur de feu Mgr. J. O. Plessis, évêque de Québec, et fondateur de cette église. Il y avait été déposé le 14 décembre 1825, conformément aux dernières volontés de l'illustre défunt. Le vase en plomb contenant le local de verre dans lequel est renfermé le cœur, et la feuille métallique sur laquelle est couchée l'attestation, étaient mouillés comme si on les eût plongés dans l'eau. L'inscription en marbre, indiquant l'endroit où reposait le dépôt sacré, a pu être sauvée quelque temps avant la destruction complète de l'édifice.

— M. Tanguay, vicaire de Rimouski, qui vient d'arriver en cette ville, nous annonce que depuis Kakouna où l'on venait d'apprendre le malheur arrivé à Québec jusqu'à St. Anne de la Pocatière, huit goélettes chargées de provisions et de vêtements pour les incendiés, devaient être expédiées sans délai à Québec.

Le même monsieur nous annonce que la paroisse seule de l'Islet ne doit pas fournir moins de £150 en argent et en effets.

Dans la ville des Trois-Rivières, la souscription commencée lundi matin se montait déjà, le soir, à la somme de £236.

MM. Jolivet et Mackenzie, de Saint-Gervais, sont arrivés aujourd'hui avec £30 en argent et 14 voitures chargées d'effets qu'ils ont remis au comité. Ces effets consistaient en 120 minots de patates, quelques minots de farine, des hardes et du linge évalués à £40, et une vache.

Un bateau est arrivé hier du Château-Richer avec le produit de la collecte de cette paroisse, consistant en argent, £9 10; patates, 70 minots; sucre, 140 livres, et une quantité de hardes.

M. Parent, vicaire de la Pointe-aux-Trembles, est arrivé hier avec £65 en argent, et la valeur d'environ £40 en effets.

Le comité de secours pour les incendiés continue de recevoir des campagnes des secours considérables en argent, en provisions et en vêtements. Nous sommes incapables de mentionner le montant fourni par chaque paroisse; mais nous espérons que le comité nous mettra bientôt en état de le faire connaître au public.

Parmi les souscriptions à ajouter aux listes que nous avons déjà publiées sont les suivantes :

Mgr. l'Archevêque, malgré l'embarras où il se trouve par suite de l'achat du terrain pour le palais archiépiscopal et peut-être pour continuer la bâtisse, a souscrit £250

Le Séminaire de Nicolet	25
Le révérend C. Harper, procureur du séminaire	25
La congrégation des hommes de Québec	50
Sir H. J. Caldwell	100
J. H. Heath	100
Charles Campbell et Co.	50
M. le colonel Eastcourt	60
M. le major Campbell	50
Le 43 ^e régiment	43
L'honorable John Wainwright (Carillon)	10
A Berthelot	50
La compagnie de pompiers No. 1.	20
Les pensionnaires de l'Hôtel Miriam, Basco-Ville	37

On dit que la seule des trois maisons de M. Aywin situées à Saint-Roch, qui fut assurée, l'était pour £150. Cette somme ajoutée à sa souscription de £75, forme celle de £225

— On nous dit que MM. les fabriciens de Saint-Roch se proposent de rebâtir sans délai leur église et de lui donner plus de largeur. *Idem.*

— Nous avons le plaisir d'annoncer que la Compagnie d'Assurance du Canada, qui a perdu de cinquante à soixante mille louis dans l'incendie récent, va commencer ses paiements dès lundi, au moyen d'un emprunt qu'elle a contracté pour ne pas attendre les versements des actionnaires.

La Banque de Québec a mérité la reconnaissance publique par la générosité avec laquelle elle est venue au secours des compagnies d'assurance en leur avançant une somme considérable pour les mettre en état de payer en attendant les versements demandés à leurs actionnaires.

La Banque de Cité de Montréal a autorisé M. Gethings, son agent à Québec, à souscrire £300 pour les incendiés. *Idem.*

— Son Honneur le maire vient de recevoir par la poste, de MM. les officiers du 52^e régiment, infanterie légère, en garnison à Montréal, la somme de £40. *Idem.*

— Aujourd'hui, (5) un peu avant midi, le feu a pris chez un nommé Montain, rue St. Simon, faubourg St. Jean, encore par une étincelle tombée de la cheminée. On a réussi, avec de l'eau à temps, à l'éteindre. Mais, ô ville de malheurs ! à l'instant même le feu prenait dans la maison d'un nommé Couture, sur la côte d'Abraham, précisément en face des ruines enco-